

LE PATRONAT NE DOIT PAS FAIRE LA LOI!

**Non à l'accord sur l'insécurisation de l'emploi
Le 9 Avril et après, unité pour gagner!**

Le patronat (MEDEF) et des syndicats (CFDT, CFTC et CGC) viennent de valider un accord national interprofessionnel aux conséquences négatives très importantes pour les salarié-es. Le gouvernement PS s'est empressé d'afficher son soutien à ces nouveaux gains pour le patronat, à cette nouvelle régression sociale pour les travailleurs. C'est un mauvais coup pour les salarié-es, **mais la partie n'est pas terminée** et le projet de loi n'est pas encore voté. Il reste encore quelques semaines pour que toutes les forces syndicales et militantes opposées à la casse du Code du travail s'unissent et bloquent les appétits patronaux. **La CGT, Force Ouvrière, la FSU et SUD-Solidaires appellent à une grande mobilisation le 9 Avril nationalement.**

CET ACCORD PREVOIT:

LE TEMPS DE TRAVAIL ET LE SALAIRE « FLEXIBLES »: LES PATRONS POURRAIENT DESORMAIS NOUS CONTRAINDRE A TRAVAILLER PLUS ET/OU DE GAGNER MOINS, SOUS PRÉTEXTE DE « DIFFICULTÉS DANS L'ENTREPRISE».

LES MUTATIONS FORCÉES: L'EMPLOYEUR POURRAIT OBLIGER LE SALARIÉ À UNE MOBILITÉ PLUS GRANDE, EN LE DÉPLAÇANT AU GRÉ DE SES ENVIES.

En cas de refus, l'employeur aurait alors une cause réelle et sérieuse de licenciement..!

DES PLANS SOCIAUX FACILITÉS !

LES DELAIS DE PRESCRIPTION POUR TOUT LITIGE DU TRAVAIL PASSENT DE 5 A 2ANS.
(Rappelons qu'ils avaient déjà été abaissés avec la réforme de 2008 de 30 ANS à 5 ANS!)



L'ACCORD ENTERINERAIT L'IMPUNITE PATRONALE !

Les patrons bénéficieraient ainsi d'une quasi immunité juridique, puisque tout recours aux prud'hommes ne serait plus possible à leur encontre dans un délai de plus de 2 ans à compter de la date du litige. Prenons l'exemple d'un salarié employé depuis 15 ans dans une entreprise et qui n'aurait pas réclamé ses heures sup non payées de peur de se faire virer. Désormais il ne pourra exiger que le paiement des 3 dernières années ! **C'est 2 ans d'heures sup gratos de gagnées pour les patrons!**

Par ailleurs, **les prud'hommes ne seraient plus compétents pour juger sur la forme des licenciements.** Ils ne seraient ainsi plus en mesure d'invalider un licenciement pour irrespect des procédures légales. De nombreuses voies de recours pour les salariés sont ainsi discrètement supprimées!

UNE RÉDUCTION DES COTISATIONS PATRONALES.

Le gouvernement a **déjà offert 20 milliards d'exonération fiscales** aux patrons en novembre 2012, cadeau financé sur le dos de toute la population en augmentant la TVA en contrepartie. Aujourd'hui le PS fait un nouveau cadeau au patronat en diminuant les cotisations patronales à l'assurance chômage... Leur logique c'est que tout le monde se serre la ceinture pour augmenter les profits d'une poignée de capitalistes.

→ L'EXPÉRIMENTATION D'UN "CDI DE MISSION "

Il s'agit en fait de mettre fin régime protecteur du CDI en utilisant et en **ne payant les travailleurs uniquement dans les périodes de pleine productivité.** En clair si votre mission est finie vous êtes mis à la porte sans indemnités de précarité prévues par les CDD!

**CONTRE LA PRÉCARITÉ QUE NOUS RESERVE LE SYSTEME CAPITALISTE,
NOUS NE SERONS PAS LA GÉNÉRATION FLEXIBLE !**

À LA FAC COMME AU BOULOT : LEUR « COMPÉTITIVITÉ » C'EST NOTRE PRÉCARITÉ !

DANS NOS FACs COMME DANS NOS BOÎTES : LA LUTTE C'EST MAINTENANT !



Malgré le changement de gouvernement, et « l'alternance » qui en résulte, les **attaques contre les classes populaires se poursuivent avec une violence constante**. Tandis que le chômage augmente, qu'on licencie dans les usines et que les patrons demandent toujours plus de « flexibilité », **Hollande et Ayrault prennent des mesures qui détruisent le peu d'acquis sociaux épargnés par les gouvernements successifs de la droite**. Les réformes de l'université suivent cette casse organisée : il s'agira alors pour l'enseignement supérieur de nous préparer à un monde dans lequel **il nous est demandé d'être de plus en plus « flexibles » -c'est-à-dire soumis et acculés à accepter la dégradation**

permanente de nos conditions de vie pour aider les capitalistes à retrouver leur cher taux de profit. Ainsi, la ministre « socialiste » de l'enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, a récemment annoncé dans le journal *Le Monde* vouloir **inscrire dans la loi le principe d'une université « compétitive »**, censée générer de la plus-value. La compétitivité, obsession gouvernementale du moment, serait ainsi inscrite au cœur de nos formations, nous préparant à accepter la logique inhérente aux dernières mesures promises par ce gouvernement. **Cette logique, on peut la résumer en une formule : travailler plus, gagner moins, fermer sa gueule ou perdre son emploi.**

Les patrons de Renault, comme ceux de Continental et de Goodyear il y a quelques années, font actuellement du chantage aux ouvriers : ils les somment d'accepter une augmentation de leur temps de travail sans augmentation de salaire, sans quoi ils menacent de fermer deux usines dans le pays. Cette **logique du pistolet sur la tempe, le gouvernement cherche aujourd'hui à la généraliser par une loi**, qui reprendrait les termes de cet accord sur l'emploi.

Cet accord, c'est une série de mesures qui détruisent le droit du travail: ces mesures constituent une généralisation de la logique qui était propre au CPE (Contrat Première Embauche) que souhaitait instaurer le gouvernement Villepin en 2006. Rappelons que **seule une lutte massive des étudiants, lycéens et travailleurs avait permis d'obtenir le retrait de ce projet.**

- POUR L'ABANDON DE L'ACCORD SUR L'EMPLOI !**
- CONTRE LA POURSUITE DE LA POLITIQUE D'«AUTONOMIE» DES UNIVERSITÉS !**
- CONTRE CE GOUVERNEMENT AU SERVICE DES PATRONS !**

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>
Adresse e-mail : sud-etudiant@sud-etudiant.org

Fédération Solidaires Étudiant-e-s
25-27 rue des Envergies 75020 Paris

Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes